



Appel à communications

« *Forget the BRICS, here are the new seven best emerging markets* » titre *Fortune* en janvier 2015. L'année suivante c'est le *Financial Times* qui renchérit sur son site : « *The BRICS are dead. Long live the TICKS* »¹. Les pays émergents sont toujours à la mode chez les économistes du développement comme chez les décideurs publics et privés. Mais si les premiers parlent volontiers en français d'économies émergentes ou de pays émergents, pour les seconds il n'est question que d'« *emerging markets* » conformément à l'origine du terme formulé la première fois en 1981 par A. Van Agtmael, économiste à la Société Financière Internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale. Les chercheurs doivent dès lors s'interroger : ne s'agit-il que d'une mode, d'un gadget pour investisseurs pressés ; d'un moment dans la réflexion sur le développement, comme le furent en leur temps les *latecomers*, puis les Nouveaux pays industrialisés (NPI) ; ou s'agit-il d'un réel renouvellement paradigmatique de l'économie du développement, ce qui supposerait que l'émergence ait acquis un statut conceptuel...

La crise des *subprimes* a provoqué une inflation des travaux sur les pays émergents en général, et sur la Chine en particulier, dont la croissance était alors enviée. En France, les dossiers qui leur sont dédiés fleurissent : *Mondes en développement*, dès 2010 puis en 2015, *Critique internationale* en 2012, *la Revue internationale de politique comparée* en 2011 (deux numéros), *la Revue Tiers Monde* en 2014, et plus récemment la revue *Outre-Terre* en 2016. À l'étranger, ce sont les blogs des grandes universités qui foisonnent : le GLEE de la Harvard Law School (*Globalization, Lawyers and Emerging Economies*), le BRICLab du *Center on Global Economic Governance* de l'université de Colombia, le GEGI de l'université de Boston (*Global Economic Governance Initiative*), le programme *Rising Powers and Global Governance* au Maryland, ou encore le GPPi de Berlin (*Global Public Policy Institute*), le BRICS Information Centre de l'Université de Toronto, le BRICS Policy Center de la PUC à Rio, etc.

Dans le champ de l'économie, une première réflexion s'impose : alors que le « NPI » n'était pas sorti du champ traditionnel de l'économie du développement (Piveteau et Rougier, 2010), l'émergence interpelle à la fois l'économie (politique) internationale, l'économie géographique, l'économie du développement, les analyses de la variété des capitalismes, ou encore les agendas politiques néo-libéraux. Elle questionne en effet le rythme de la croissance, la taille des marchés, la capacité d'influence systémique, la mesure de la puissance, le renouvellement des questions urbaines, l'apparition de classes moyennes, la transition démographique, etc. L'émergence semble donc aujourd'hui combiner des marqueurs internes dans le champ traditionnel de l'économie du développement,

¹BRICS : Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud. TICK : Taiwan, Inde, Chine et Corée du Sud.

de l'urbanisme ou encore de la science politique et de la gestion, et des marqueurs externes dans le champ des relations (économiques) internationales ou du droit international, qui relèvent d'acteurs publics comme privés.

Les XXXIV^{èmes} Journées du Développement de l'ATM, organisées en 2018 par le CREG (Centre de Recherche en Economie de Grenoble EA 4625) à l'Université Grenoble Alpes en collaboration avec le GEMDEV (Groupement d'études sur la mondialisation et le développement), se fixent donc pour ambition de qualifier les marqueurs de l'émergence et de préciser son statut dans l'économie du développement. Partant du constat que d'autres disciplines se sont emparées de la thématique, ce colloque vise plus largement à croiser les approches. Les travaux pluri, voire interdisciplinaires, seront donc particulièrement bienvenus. L'apport des communications permettra de faire progresser la qualification du phénomène et de sa nature : conceptuelle ou non, pérenne ou non, novatrice ou non.

ATELIERS

Les propositions de communication pourront relever de champs disciplinaires variés : aménagement et urbanisme, économie, gestion, droit, sociologie et sciences politiques, démographie, histoire, sciences de l'environnement, santé... Elles préciseront, en deux pages maximum, la problématique, la méthodologie et le cadre d'analyse, les résultats attendus, et les principaux éléments bibliographiques. Elles pourront porter sur des aspects théoriques, empiriques, ou méthodologiques, et devront impérativement s'interroger sur l'originalité du concept d'émergence. Les propositions pourront être rédigées en français, en anglais ou en espagnol. Les présentations orales se feront uniquement en français ou en anglais. *Le respect de ces consignes conditionne l'examen de toute proposition par le comité scientifique.*

A/ Émergence et économie du développement : controverses théoriques et débats sur la mesure

- A1 Comparaison avec les NPI
- A2 Rythme de croissance et trappe à revenu intermédiaire
- A3 Pertinence de l'économie du développement pour étudier l'émergence (étapes de Rostow, modèle de Lewis, *latecomers* de Gerschenkron, Hirschman, Perroux, etc.)
- A4 Pertinence des approches en économie politique internationale pour étudier l'émergence
- A5 Travail sur les définitions des notions « marchés émergents », « économies émergentes », « puissances émergentes »...

B/ Évolutions institutionnelles et typicité des capitalismes

- B1 Typicité des capitalismes latino-américains, africains et asiatiques
- B2 Rapport à l'économie de marché, à la démocratie
- B2 Consensus de Washington *versus* consensus de Pékin ou de Sao Paulo
- B4 Sortie particulière du « socialisme » par la Russie et la Chine
- B5 Régime de propriété et variété des droits

C/ Les marqueurs internes (qualitatifs et quantitatifs) de l'émergence : économiques, sociologiques, politiques, juridiques, historiques, etc.

- C1 Similarités et différences dans les parcours des émergents durant la décennie 2000
- C2 Le rôle de l'Etat dans les émergents
- C3 Déséquilibres régionaux et stratégies de croissance adoptées
- C4 Évolution des inégalités (revenus, patrimoine, éducation, santé, genre, etc.)
- C5 Développement des classes moyennes
- C6 Transition démographique, transition nutritionnelle

D/ Les marqueurs externes de l'émergence, *hard power* et *soft power*

- D1 *Soft power*, capacité d'influence systémique, influence culturelle régionale et internationale
- D2 Rôle dans les grandes organisations internationales : ONU, OMC, etc.
- D3 *Hard power*, évolution des dépenses militaires
- D4 Militarisation de zones stratégiques (Mer de Chine, Crimée, Arctique,...)

- D5 Conflits latents entre émergents (Inde/Chine, Chine/Russie,...), entre émergents et pays développés (Chine/Japon, Russie/UE, Etats-Unis, etc.)
- D6 Coopération entre émergents : BRICS, BASIC, etc.
- D7 Constructions régionales (accords de libre-échange, infrastructures, eau, transports,...)

E/ Firmes multinationales (FMN) et investissements directs étrangers (IDE) comme marqueurs de l'émergence

- E1 Internationalisation des entreprises des pays émergents et déterminants des investissements réalisés selon les pays ou régions (*resource-seeking, market-seeking, efficiency-seeking et strategic-asset seeking*).
- E2 IDE Sud-Sud ou IDE Sud-Nord ; les émergents sont-ils encore du Sud ?
- E3 Aide au rattrapage technologique et participation à des chaînes de valeur mondiales (CVM)
- E4 FMN étrangères et recherche-développement
- E5 Transferts de technologies et de brevets

F/ Les évolutions sectorielles dans le PIB et dans les exportations

- F1 Industrialisation *versus* désindustrialisation (« désindustrialisation précoce » : Inde, Brésil, Argentine, etc.), reprimarisation (Amérique latine, Russie...), secteur des services en Inde,...
- F2 Développement de l'agro-business, essor des biocarburants
- F3 Impact de l'évolution des prix des matières premières, du pétrole,...
- F4 Soldes commerciaux, avantages comparatifs
- F5 Montée en gamme des produits exportés

G/ Transition écologique et développement durable dans les pays émergents

- G1 Lutte contre le réchauffement climatique (positionnement dans les négociations climatiques)
- G2 Pollution atmosphérique, industrialisation, urbanisation, densification du trafic routier (Chine), pollution des nappes phréatiques, pluies acides, épuisement des sols et reprimarisation (Argentine, Brésil,...)
- G3 Politiques publiques et efficacité énergétique, investissements dans les énergies renouvelables
- G4 Politiques environnementales et services écosystémiques (séquestration de carbone, biodiversité, ressources hydriques, beauté des paysages)
- G5 Urbanisme et aménagement, villes durables, intelligentes
- G6 Technologies vertes

H/ Dimensions monétaires et financières de l'émergence

- H1 Développement du système bancaire, maturité des marchés financiers
- H2 Développement du *shadow-banking* et de la microfinance
- H3 Entrées et sorties récentes de capitaux, *carry-trade*
- H4 Éclatement actuel des bulles spéculatives dans l'immobilier et la finance (Chine, Brésil, Russie,...)
- H5 Dépréciation actuelle des monnaies
- H6 Évolution du régime de change (dollarisation, notamment)
- H7 Coopération régionale ou Sud-Sud (Nouvelle banque de développement, Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures, Fonds de coopération Chine-Afrique, Banque du Sud,...)
- H8 Accès au crédit et classes sociales, accès au crédit et genre



I/ La contribution des industries extractives à l'émergence *Atelier coordonné par le GEMDEV*

- I1 Fiscalité minière et partage de la rente
- I2 Asymétries d'information et modes de gouvernance
- I3 Enclaves et effets de liaison
- I4 Concurrence entre les ressources
- I5 Instabilités des cours des matières premières et trajectoires de développement
- I6 Évolution des régulations du secteur minier, normes environnementales et sociales, développement local
- I7 Syndrome hollandais et malédiction des ressources



J/ Prospective de l'émergence *Atelier coordonné par le GEMDEV*

Les pays, autrefois qualifiés de pays en développement, qui actuellement ne font pas partie du groupe, à géométrie variable, des « Émergents », sont-ils susceptibles « d'émerger » dans les décennies à venir ? Pour répondre à une telle question, une démarche prospective s'impose. Les communications de cet atelier peuvent s'appuyer sur quatre axes de réflexion :

J1 Les horizons temporels de la prospective de l'émergence

J2 Les échelles spatiales : du mondial au local

J3 Les facteurs décisifs dans la prospective : la démographie, les capacités de gouvernance des pouvoirs publics et des institutions publiques la nature des relations extérieures du territoire, le degré d'inégalités entre groupes sociaux et zones géographiques, les forces relatives des acteurs du développement (entreprises, ONG, syndicats) et leurs interrelations.

J4 L'établissement de scénarios, reposant sur des hypothèses à identifier et à expliciter systématiquement.

Cet atelier rassemblera des communications de trois natures : bilan d'études de terrain, locales, nationales ou par grandes régions, méthodologie de la prospective appliquée à ces territoires, critiques rétrospectives sur des exercices de prospective passés.

K/ Session doctorants

Cette session permet aux doctorants dont les travaux ne s'inscrivent pas dans les sessions précédentes de présenter une communication.

Comité scientifique

C. Figuière (Creg, Uga), P. Adair (Paris Est-Créteil), M. Arès (Sherbrooke, Can), B. Boidin (Lille I), A. Bourgain (Luxembourg), L.C. Bresser Pereira (Sao Paulo), A. Calcagno (Cnuced), J.R. Chaponnière (Cnrs), J.J. Friboulet (Fribourg), G. Froger (Toulouse Jean Jaurès), J.J. Gabas (Ird, Sc. Po. Paris), O. Garanina (St Pétersbourg), H. Gérardin (Lorraine), B. Guesnier (Poitiers), V. Géronimi (UVSQ), R. Herrera (Paris 1), P. Hugon (Paris Ouest-Nanterre), M. Lautier (Rennes 2), M. Lelart, (Cnrs, Orléans), F. Leloup (UC Louvain), C. Mainguy (Strasbourg), C. Mercier Suissa (Lyon 3), T. Montalieu (Orléans), F. Nicolas (Ifri), P. Ould Amed (Ird), T. Pairault (Cnrs ; Ehess), A. Piveteau (Ird), B. Quenault (Rennes 2), J.L. Rocca (Sc. Po. Paris), L. Roudart (Université Libre Bruxelles), E. Rougier (Bordeaux), S. Somnez (U Atilim, Ankara), S. Treillet (Paris Est-Créteil), M. Vernières (Paris 1), J.C. Vérez, (Toulon), N. Yamani (Cadi Ayyad, Marrakech), H. Wang (EmLyon Business School Asia).

Comité d'organisation

Atm : J. Brot, **Creg** : J. Banga, P. Berthaud, O. Boissin, C. Bonnefond, M. Centurion-Vicencio, G. Despierre-Corporon, C. Figuière (Atm, Gemdev), Y. Fontana, L. Guillot, P. Lacour, J.F. Ponsot, M.M. Prado (Puce, Quito), J. Saade, R. Taouil, **Feg** : L. Blanc, **Ird** : J.C. Simon.

Calendrier

Date limite d'envoi des propositions de communication **2 octobre 2017**

Date de la décision du comité scientifique **20 novembre 2017**

Date limite d'inscription et d'envoi des communications retenues **9 mars 2018**

Sites web

<http://www.mondesdeveloppement.eu>, *rubrique Association Tiers-Monde*

<http://creg.univ-grenoble-alpes.fr/atm2018/>

L'émergence en question
Marqueurs et dynamiques du développement

CREG Université Grenoble Alpes
30 - 31 mai & 1^{er} juin 2018

PROPOSITION DE COMMUNICATION

Nom : Prénom :

Institution de rattachement : Discipline :

Doctorant(e) Ater/Assistant Enseignant/Chercheur

Autre (Précisez) :

Adresse professionnelle :

Tél :

Courriel :

Souhaite présenter une communication se rapportant à l'Atelier (G par exemple) :

et au sous-atelier ou aux sous-ateliers n° (G3 et G5 par exemple) :

TITRE :

Résumé ci-joint (deux pages maximum, soit 1000 mots présentant la problématique, la méthodologie appliquée et les principales références bibliographiques)

Mots-clés (cinq) :

Présentation orale de la communication en français en anglais

FICHE À RETOURNER PAR COURRIEL AUX DEUX ADRESSES SUIVANTES
POUR LE 2 OCTOBRE 2017 AU PLUS TARD

Catherine FIGUIERE CREG Univ. Grenoble Alpes CS 40700 38058 GRENOBLE Cedex 9 France atm2018@univ-grenoble-alpes.fr	et	Jean BROT 6 Les Saules 54230 CHAVIGNY France Jean-Brot@orange.fr 33 (0)3 83 47 14 04
---	-----------	--